# AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ
(TFP APS)

Niveau 3

*Demandeurs d'emploi d'Île-de-France*

## LE MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de prévention et de sécurité assure la sécurité des personnes et des biens.
L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle.

## DURÉE

Durée : 10 semaines

## DIPLÔME

Titre à Finalité Professionnelle (anciennement CQP) Agent de Prévention et de Sécurité , certification de la branche professionnelle permettant l'obtention de la carte professionnelle.

## ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
info@cosformation.fr

## CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par le Conseil Régional d'Île-de-France pour les demandeurs d'emploi.

## PUBLIC

Demandeurs d'emploi d'Île-de-France

## MÉTIERS VISÉS

- Agent de sécurité
- Agent de prévention et de protection

## PROFIL RECHERCHÉ

**Ce métier demande obligatoirement :**

- Posséder une autorisation préalable délivrée par la commission régionale ou interrégionale d'agrément et de contrôle du CNAPS ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité ;
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues), savoir compter.
- Pour les ressortissants étrangers hors Union Européenne, le titre de séjour doit avoir été délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français.

**En plus :**

- Manipulations de base en informatique
- La maîtrise d'une langue étrangère est appréciée
- Être titulaire du permis B est un plus pour de nombreux employeurs
- Rigueur, autonomie, travail en équipe, respect des règles et des consignes

## LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier offre des possibilités d'intervention dans de nombreux environnements de travail :

- Sites industriels, logistiques, commerciaux ou tertiaires ouverts ou non au public
- Société de gardiennage, grande distribution
- Espaces administratifs ou équipements collectifs

Dans cette profession l'amplitude horaire varie en fonction de l'activité de l'entreprise ou de la collectivité. Le travail de nuit et de week-end est courant.

# PROGRAMME

**Socle de base :**

- UV 1 : Module de secourisme : Gestion des premiers secours
- UV 2 : Module environnement juridique : Environnement juridique de la sécurité privée
- UV 3 : Module de gestion des conflits : Gestion des risques et des situations conflictuelles
- UV 4 : Module stratégique : Transmission des consignes et informations

**Spécialité :**

- Complément module environnement juridique
- Complément module gestion des conflits
- Complément module stratégique

- UV 5 : Module prévention des risques d'incendies
- UV 6 : Module modalités d'appréhension  au cours de l'exercice du métier
- UV 7 : Module sensibilisation aux risques terroristes
- UV 8 : Module professionnel
- UV 9 : Module palpation de sécurité et inspection des bagages
- UV 10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
- UV 11: Module gestion des risques
- UV 12: Module événementiel spécifique
- UV 13: Module gestion des situations conflictuelles dégradées
- UV 14: Module industriel spécifique

**Évaluation de la formation :**

- Épreuve écrite : 13 UV à valider.
- Épreuve pratique : Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat. 2 UV à valider.
- La certification SST sera validée en cours de formation. 1 UV à valider.

Le candidat sera certifié TFP APS s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à chaque UV de l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique et du SST. En cas d'ajournement, le candidat pourra se représenter à un examen pour valider le/les UV manquantes.

# ÉVALUATIONS

Des évaluations formatives sont organisées tout au long du parcours de formation. Elles peuvent prendre la forme de tests de connaissances et/ou de mises en situations professionnelles reconstituées.

# CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles : *https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34054/*

**Code RNCP :** RNCP36648
**Certificateur :** Association pour le Developpement de la Formation Professionnelle dans la Branche Sécurité Privée et CPNE des Entreprises de Prévention et Sécurité / ADE
**Date d'échéance de l'enregistrement :** 01/07/2027

# Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

**CONTACT**

Etablissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

info@cosformation.fr

**REJOIGNEZ-NOUS :**

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF

COS
FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION
moncompteformation.gouv.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes
ACTIONS DE FORMATION I BILANS DE COMPÉTENCES I ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

GEN-INF-FIC 160C (12/03/2024) GRETA